

Titre du cours / Kurstitel		Langue / Sprache	
Travaux dangereux - Mise en œuvre de l'annexe 2 du plan de formation		Français	
Description-Contenu / Kursbeschreibung-Inhalt			
Le cours vise à comprendre ce que sont les travaux dangereux et leur contexte dans le cadre de la formation professionnelle initiale. Par ailleurs, l'intervenante profitera d'expliquer le fonctionnement de l'annexe 2 et de donner des pistes pour l'application pratiquée sur la place de travail. Une mise en pratique est prévue après la première demi journée, l'autre demi journée prévoit des échanges entre les formateur/-trice-s suite aux travaux personnels, avec adaptations/corrections de l'intervenant-e-s			
Objectifs de formation / Bildungsziele			
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le contexte des travaux dangereux et appréhender l'annexe 2 du plan de formation ; • Mettre en pratique dans son propre contexte institutionnel et échanger avec d'autres formateur/-trice-s. 			
Public-cible / Zielpublikum			
Formateur/-trice-s d'assistant-e en soins et santé communautaire CFC, d'assistant-e socio-éducatif/-ve CFC, d'aide en soins et accompagnement AFP ou d'assistant-e médical-e CFC			
Prérequis / Voraussetzungen			
Avoir pris connaissance de l'annexe 2 de sa profession			
Matériel de cours / Kursmaterial			
Annexe 2 du plan de formation de sa profession et aide-mémoire no 22 : www.am.formationprof.ch (chaque participant-e apporte/imprime ses documents)			
Durée de cours / Kursdauer		Prix du cours / Kurskosten	
2 x 1/2 jour		CHF 170	
Date-s du cours / Kursdatum/-daten		Horaires / Zeitplan	
Mercredi 31 janvier et Mercredi 7 mars 2018		2x 08.30-11.45	
Lieu de cours / Kursort			
OrTra Santé-Social – Fribourg, rue de Rome 3, 1700 Fribourg			
Intervenant-e-s / Referent-Inn-en			
Sandra Hänggeli			
Délai d'inscription – Anmeldefrist			
Vendredi 15 décembre 2017			

Veillez lire attentivement nos conditions de participation sur le bulletin d'inscription.
Die Teilnahmebedingungen befinden sich auf dem Anmeldeformular.